

Articles de fin de formation de Saint-Omer

1- Quelles pourraient être les priorités de la ville de Saint-Omer pour faire vivre le titre « Ville amie des enfants » (VAE) ?

- Promouvoir le titre sur les panneaux « voirie » en entrée de ville
- Promouvoir le titre auprès des agents municipaux et des élu(e)s de la ville
- Associer le titre VAE aux brochures de communication d'animations en lien avec les enfants
- Un « Le saviez-vous » : Saint-Omer a le titre VAE qui correspond à : ... avec une explication du titre et de ses implications à installer près des jeux, aux JP, écoles, musées...
- Un parcours santé qui rejoint les lieux destinés aux enfants (parc animalier, musée, école, complexe sportif, MAC, cathédrale, ruines, office de tourisme...), voire d'autres sites ou autres parcours villes/faubourgs, en lien avec MdQ ou CdQ.

2- Pourquoi Saint-Omer devrait-elle s'engager davantage en faveur des droits de l'enfant ?

La Ville de Saint-Omer a des spécificités de terrain qui n'apparaissent pas à travers les données statistiques. C'est l'intérêt de cette formation, qui permet des rencontres entre les élus, les services et les professionnels de terrain, de « proximité », les ATSEM.

Pourquoi

Des enfants sans accès à une alimentation saine et à une douche quotidienne

Approfondir les axes d'engagement

Développer la participation

Comment

Reprendre les ateliers de sensibilisation dans les écoles et les étendre aux maisons de quartier sur la thématique de l'alimentation

« Toucher » les actions des parents pour l'environnement et les enfants

Retour sur le travail du musée de Saint-Omer où les visites scolaires permettent occasionnellement un retour du jeune entouré de sa famille au musée (facilité par la gratuité). Et : questionnement de la personne médiatrice sur les projets à impact social.



3- Que pourrait-on changer dans notre pratique professionnelle suite à la formation « Ma Ville à hauteur d'enfant » ?

Prendre le temps et agir différemment tout en étant à l'écoute des enfants et essayer d'être le plus proche possible de chacun.

Accepter les difficultés, l'humeur du jour des enfants et l'entendre

Le constat du jour est que nous manquons de temps à la pause méridienne pour améliorer l'accueil et le confort de chaque enfant par manque de temps.

4- Quels sont les leviers à activer lorsqu'une ville souhaite mobiliser les enfants et les jeunes en faveur des droits de l'enfant ?

Afin d'aider les jeunes à s'investir pour Saint-Omer au sein du réseau Ville amie des enfants, il faudrait que les informations sur UNICEF soient bien relayées dans les écoles.

Il faut également travailler étroitement avec le centre social et culturel ainsi que les maisons de quartier pour de futurs projets.

Et pour finir, axer une communication autour des réseaux sociaux et de flyers afin de développer des projets sur des thèmes emblématiques d'UNICEF.



MA VILLE
À HAUTEUR
D'ENFANT

